

Cotisations orchestres au collège et au lycée – Année 2022-2023

o ORCHESTRE AU COLLEGE

L'option Classe Orchestre au collège est en lien avec le Conservatoire du Pays de Château-Gontier. Elle s'adresse aux collégiens qui ne sont pas inscrits au Conservatoire, ceci afin de favoriser l'accès à la pratique instrumentale par le biais d'un apprentissage de façon collective.

Si toutefois un élève pratiquait déjà une discipline instrumentale au Conservatoire, la tarification « Orchestre au collège » s'ajouterait à la cotisation due au sein du Conservatoire.

Plusieurs inscriptions deviennent possibles en fonction des apprentissages et des cours supplémentaires souhaités par les élèves :

	Réseau sud-Mayenne* (fonction du quotient familial CAF et MSA)					Hors réseau
	< 450 €	451 à 600 €	601 à 900 €	901 à 1 300€	> 1 300 €	
- Pratique de l'instrument au collège en pupitre et en orchestre - Accès au Chœur et/ou formation musicale au Conservatoire	75 €	81€	85 €	94 €	103 €	156 €
- Pratique de l'instrument au collège en pupitre et en orchestre - accès à ½ h de cours instrumental au conservatoire	170 €	181 €	192 €	212 €	233 €	326 €
- Pratique de l'instrument au collège en pupitre et en orchestre - Accès à ½ h de cours instrumental et 1h de formation musicale au conservatoire	251 €	268 €	284 €	314 €	345 €	484 €

o ORCHESTRE AU LYCEE

L'option Classe Orchestre au lycée est en lien avec le Conservatoire du Pays de Château-Gontier. Elle s'adresse aux élèves de seconde des classes orchestre et aux élèves ayant au moins 4 ans de pratique instrumentale.

Si toutefois un élève pratiquait déjà une discipline instrumentale au Conservatoire, la tarification « Orchestre au lycée » s'ajouterait à la cotisation appliquée par le Conservatoire.

	Réseau sud-Mayenne* (fonction du quotient familial CAF et MSA)					Hors réseau
	< 450 €	451 à 600 €	601 à 900 €	901 à 1 300€	> 1 300 €	
- Pratique de l'instrument en pupitre et en orchestre - Accès à un cours de culture musicale au Conservatoire	93 €	98 €	104 €	115 €	126 €	178 €